

## Garde à vue : deux syndicats de police dénoncent une «campagne de désinformation»

Synergie (deuxième syndicat chez les officiers) et Alliance (deuxième syndicat chez les gardiens de la paix) "s'indignent de la tournure que prend le débat national sur la garde à vue" dans un communiqué commun.

Ils "dénoncent la campagne de désinformation et d'attaques scandaleuses contre les policiers et les gendarmes menée de manière partisane par des groupes d'intérêts qui bénéficient d'un large relais médiatique".

Policiers et gendarmes "ne font qu'appliquer les lois nationales", écrivent les deux syndicats qui "engagent le gouvernement à rappeler à certains magistrats, en croisade idéologique, leurs obligations de respect des textes en vigueur".

Ils "se réservent le droit de donner des consignes", sans préciser lesquelles, "afin de mener des actions nationales si de nouvelles mesures affaiblissant le potentiel des services d'enquête venaient à être adoptées".

Les syndicats de policiers s'élèvent avec vigueur contre les voix, à droite comme à gauche, réclamant une réforme de la garde à vue relayant une offensive lancée depuis quelques semaines par les avocats français soutenus par certains magistrats.

### Menottage: La police unanime

**Les interpellations contestées de trois adolescentes à Paris la semaine dernière ont relancé le débat sur la garde à vue des mineurs. Les trois jeunes filles assurent avoir été menottées, ce que dément la police. Jointes par [lejdd.fr](http://lejdd.fr), l'Unsa police et l'Unité SGP-Police assurent que le menottage des mineurs est quasiment inévitable.**

Depuis mardi, le débat sur la garde à vue des mineurs est relancé. Ce jour-là, on apprenait que [trois collégiennes de 14 ans avait été mises en garde à vue la semaine dernière](#), après une bagarre dans un collège du 20e arrondissement de la capitale. L'une d'entre elle, Anne, dit avoir été emmenée en pyjama depuis son domicile jusqu'au commissariat. La jeune fille assure aussi qu'elle a été brièvement menottée. "Elle n'a jamais été menottée dans le fourgon entre son domicile et le commissariat", promet Frédéric Lagache, secrétaire général adjoint du syndicat de police Alliance, deuxième dans la profession, interrogé par [lejdd.fr](http://lejdd.fr). "Et même si ça avait été le cas, mes collègues auraient respecté la loi. Ils ont le droit de le faire", s'agace-t-il. Mais la mère de la jeune fille dénonce aussi le fait qu'elle ait été emmenée au commissariat en pyjama. "Elle n'était pas en pyjama, elle était en jogging et en pull", nuance Frédéric Lagache. "Elle avait sur elle tout ce qu'il fallait. La vidéo de son audition le prouve", poursuit-il.

#### "On n'est pas des bourreaux d'enfants"

Quoi qu'il en soit, cette affaire a remis sur la table le débat sur les conditions de garde à vue des mineurs. "Je conçois que les menottes puissent être choquantes pour un adolescent, mais on ne sait pas ce qui peut se passer dans la tête de quelqu'un de 14 ans. C'est pour protéger la personne et nous même. On n'est pas des bourreaux d'enfants", insiste Frédéric Lagache. "Elle peuvent décider de s'enfuir à tout moment. Le cas s'est déjà produit tellement de fois... Les gens peuvent faire tout et n'importe quoi à partir du moment où ils sont entre les mains des policiers. C'est un principe de précaution", se défend-il.